

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

La qualité architecturale n'est ni dogmatique, ni opportuniste, elle se reconnaît dans sa capacité à soutenir une mise en perspective de la réalisation dans la durée et le contexte, et ceci quelque soit le projet : exceptionnel ou ordinaire.

— recto: James Turrell : Meeting, 1986, MoMA PS1, New-York

— verso:

- 1 Logements HLM Némausus à Nîmes, 1987, Jean Nouvel, architecte
- 2 Maison particulière, extension à Chartres, J. N. Pichot, architecte
- 3 Casa Luis Barragàn au Mexique, 1948, Luis Barragàn, architecte
- 4 Thermes de Vals en Suisse, 1996, Peter Zumthor, architecte
- 5 Maison particulière, réhabilitation à Gasville-Oisème, 2010, Ostinato, Y.M. Bohec, architecte



La qualité architecturale relève autant de valeurs intemporelles que d'une capacité à percevoir le monde d'aujourd'hui et à l'exprimer dans le projet (de nouveaux usages, une culture actuelle, des questions environnementales et économiques, ...). Elle n'est ni dans un dogme, ni dans l'opportunité d'une mode changeante. Elle est l'expression contemporaine d'un programme qui n'abandonne rien de critères qui font de l'architecture un art du quotidien depuis des millénaires. Depuis Vitruve, et toujours aujourd'hui, la qualité architecturale s'appuie sur trois premiers principes incontournables qui persistent dans le temps. La **solidité** : c'est le choix correct du système constructif et surtout la qualité de mise en œuvre de la construction. L'**habitabilité** : c'est la recherche dans le projet du plus grand confort par rapport à l'usage du bâtiment (le fonctionnement, l'orientation, la distribution des espaces, les volumes, surtout les vides, les pleins, la lumière, l'acoustique, l'ergonomie, la thermique, ...). La **beauté** : c'est l'harmonie dans les proportions, les matières, dans la relation du bâtiment à son environnement. C'est la part qui se partage avec les autres même s'ils n'ont pas l'usage du bâtiment, c'est donc une valeur très symbolique autant pour l'utilisateur que pour la collectivité.

Les principes précédents s'articulent à des valeurs plus attachées à notre époque. De la maîtrise d'œuvre à la maîtrise d'ouvrage, en passant par l'utilisateur, chacun prend conscience de l'urgence d'intégrer des valeurs montantes comme celles de la transition écologique dans la production architecturale actuelle. Ce caractère pressant est particulièrement tangible dans la production contemporaine. Mais cette promptitude s'est souvent traduite par la prolifération de réglementations bien intentionnées qui recommandent, spécifient, quantifient et évaluent les réalisations sous un angle singulièrement technique. La qualité architecturale ne peut se réduire à une réponse technique, mais elle est aussi identifiée en ce XXI^e siècle par les quatre enjeux suivants. L'**opportunité** : c'est la pertinence d'un programme en adéquation avec une situation et un budget à travers le prisme d'un développement durable. La **localité** : c'est la prise en compte des contextes locaux dans le projet (le climat, les matériaux, les savoir-faire locaux, la mémoire, la culture, ...). La **spécificité** : c'est la capacité de refuser des programmes et/ou des plans types, car l'architecture de qualité ne peut être pensée comme un produit. C'est la possibilité d'innovation en apportant des réponses conceptuelles autres que celles toutes faites (VMC ou climatisation, par exemple...). La **frugalité** : c'est penser l'ensemble du projet architectural pour qu'il soit sobre sur les consommations en énergie ou en eau. C'est penser globalement le projet de sa réalisation à son exploitation.

La qualité architecturale n'est donc pas si subjective. Même si elle fait appel à une position personnelle de chacun sur des valeurs, ces valeurs sont identifiables et partagées par nombre de professionnels mais aussi d'utilisateurs. Si une banalisation de l'architecture fait parfois jour, c'est souvent parce qu'elle est pensée partiellement, d'un point de vue seulement technique, ou économique ou d'usage. Afin de soutenir une architecture de qualité, chaque acteur devra prendre conscience que son projet est le résultat d'une articulation de signifiants qu'il investit sur les valeurs précédentes pour créer du sens à l'action d'habiter et au partage qu'il en fait avec la collectivité.

Vitruve: Architecte romain qui vécut au 1^{er} siècle av. J.-C.. Il est l'auteur du traité « De architectura » qui expose sa vision de la qualité de l'architecture (firmitas, utilitas, venustas).

L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public (...)

Loi du 3 janvier 1977 – article 1^{er}

« Concevoir est une question de concentration. Vous allez profondément dans ce que vous voulez faire. Il s'agit de recherches intensives, vraiment. La concentration est chaleureuse et intime et comme le feu intérieur de la terre - intense mais pas faussée. Vous pouvez aller à un endroit, vraiment ressenti dans votre cœur. C'est en fait un beau sentiment. »
Peter Zumthor, architecte

« Si je devais définir l'architecture d'un mot, je dirais qu'elle est une fabrication pensée d'espace. »
Louis Khan, architecte

« L'architecture est la volonté d'une époque traduite dans l'espace. »
Ludwig Mies Van Der Rohe, architecte



caue28

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT D'EURE-ET-LOIR

87 RUE DU GRAND FAUBOURG
28000 CHARTRES
TEL. 02 37 21 21 31
FAX 02 37 21 70 08
WWW.CAUE28.ORG
CONTACT@CAUE28.ORG